



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Evere
Service de l'Urbanisme
Madame Véronique Levieux
Echevine
Square Hoedemaekers, 10
B - 1140 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/06/2023

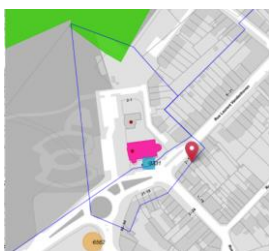
N/Réf. : EVR20058_709_PU
Gest. : AH
V/Réf. : ue/ji/2023-4-10
Corr: I. Jakhian
NOVA : 06/XFD/1868839

EVERE. Rue Laurent Vandenhoven, 8
(= façade avant en zone de protection de l'Église Saint-Vincent)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: mettre en conformité les
transformations apportées à une maison unifamiliale

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

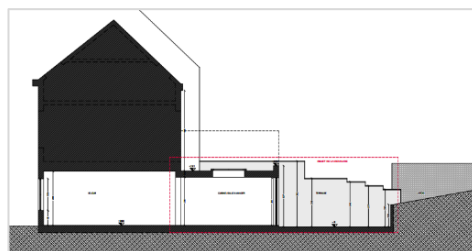
En réponse à votre courrier du 09/05/2023, reçu le 11/05/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 31/05/2023, concernant la demande sous rubrique.



Localisation patrimoniale du projet © Brugis



Localisation du bien par rapport à l'église classée (© Google Streetview) et indication de la zone d'intervention, jointe à la demande



Selon la CRMS, les actes et travaux consignés dans la demande sont sans impact sur les perspectives vers et depuis l'église classée située à proximité directe. La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : mherla@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advis@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; jjakhian@evere.brussels ; urbanisme@evere.brussels